

# Grézieu <sup>Mars 2015</sup> [magazine]

## Le dossier

Plan de mandat :  
le cap de l'action municipale

# Côté Nature

DÉCO ANIMAL  
VÉGÉTAL JARDIN

**CRAPONNE**

26 B AVENUE EDOUARD MILLAUD - 69290 CRAPONNE  
TEL. : 04 78 57 10 33 - OUVERT 7 JOURS/7

www.cotenature.com

DU LUNDI AU VENDREDI :  
DE 9H À 12H ET  
DE 14H À 19H  
SAMEDI :  
DE 9H À 19H  
SANS INTERRUPTION  
DIMANCHE :  
DE 9H À 12H ET  
DE 14H À 19H

# TAXI PERRIER

TOUTES DISTANCES

**TAXI**

06 48 25 49 50

2 rue des entrepôts - 69290 Grézieu la Varenne  
N°2 MONTROTIER

## Acousti'Confort

centres de correction auditive

JOËLLE BESACIER Audioprothésiste D.E.  
MICHÈLE COUVRAT Technicienne en audio

**Prêt\*\* et essai d'appareil dernière technologie**  
Réparation dans notre laboratoire appareils toutes marques  
Bouchons anti-eau, anti-bruit, spécial chasseur  
Casques Tv, Réveils, spéciaux pour mal-entendants

**BILAN  
AUDIOPROTHÉTIQUE  
GRATUIT\***

\* test à but non médical / \*\* sur ordonnance médicale

102, Avenue Pierre Dumond  
69290 CRAPONNE  
04 78 57 59 22

Aqueduc Santé  
118, Voie Romaine  
69290 CRAPONNE  
04 78 07 15 70

17, rue Gabriel Péri  
69210 L'ARBRESLE  
04 74 72 58 19

PARQUETS PATINÉS  
SALLES DE BAINS  
MOSAÏQUES  
PIERRES  
GRÈS

**BERNARD CERAMICS**

45 avenue François Mermet 69160 Tassin la Demi-Lune | 04 78 34 15 16  
CAROTHEQUE 10 rue de la Charité 69002 Lyon | 04 72 40 96 08  
www.bernard-ceramics.com

# Rospars

Michel & Catherine

BOUCHERIE • CHARCUTERIE • PLATS CUISINÉS

9-11 Grande Rue - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE  
04 78 57 16 56

# Craponne Stores

- Stores intérieurs et extérieurs
- Fenêtres Alu, PVC, Bois
- Portes de garage
- Volets roulants
- Motorisation
- Pergolas
- Portails

2 ter, Avenue Damichon - 69290 CRAPONNE  
www.craponne-stores.com

04 78 44 89 27

**VIE DE LA  
COMMUNE**

p4

**DOSSIER**

**PLAN DE MANDAT :  
LE CAP DE L'ACTION  
MUNICIPALE**

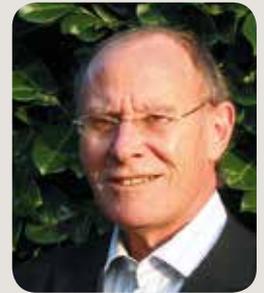
p9

**ASSOCIATIONS  
SPORTIVES,  
CULTURELLES ET  
SOLIDAIRES**

p20

**CALENDRIER**

p22



## Projets de mandat et budget 2015

Vous trouverez, dans ce magazine, le programme d'actions que nous mettrons en œuvre pour l'actuel mandat municipal ; 6 années pour poursuivre notre travail et engager de nouvelles initiatives.

Ce projet représente le point d'équilibre entre la continuité des actions 2008-2014 et les nouveaux défis à relever pour préparer au mieux notre avenir et celui de nos enfants.

Ce mandat doit être celui de la poursuite des grands projets de rénovation de notre village en aménagements publics et en services à la population.

Au cours du mandat précédent le montant des investissements a été de 7 300 000 € ; pour le mandat actuel l'investissement prévu est de l'ordre de 8 000 000 €, hors emprunts et hors subventions.

On constate la stabilité de cet investissement, ce qui permettra de conserver un endettement "très raisonnable", bien inférieur à celui des communes de même strate.

Nous pourrions ainsi, assurer la réussite scolaire de nos enfants et l'épanouissement de notre jeunesse, protéger et améliorer le cadre de vie, développer le "bien vivre ensemble" et renforcer la sécurité des biens et des déplacements.

La création d'un pôle médical qui permettra d'améliorer l'offre en soins dans notre commune et d'une résidence pour personnes âgées souhaitée par de plus en plus de grézirois font partie intégrante de notre plan de mandat.

Les oppositions récurrentes et irrationnelles à ces projets ne doivent pas nuire à l'intérêt général et aux demandes des habitants les plus fragiles.

Le budget 2015 qui vous est présenté dans ce magazine, permettra la mise en place de notre plan de mandat.

Nos actions seront conduites dans un contexte budgétaire maîtrisé, avec une fiscalité communale maintenue à son niveau de 2004.

Notre méthode restera la même : proximité, analyse, réflexion et surtout action.

Les élus et moi-même resterons accessibles et disponibles pour chacune et chacun d'entre vous.

Dans un tout autre domaine, je souhaite évoquer les événements tragiques qui ont marqué, au début de l'année, notre pays et d'autres pays européens. La liberté de la presse et la liberté de religion font partie des fondements de notre République.

Nous ne devons admettre aucune atteinte à ces valeurs communes, sans toutefois verser dans l'amalgame.

Pour lutter contre le rejet, par certains, des bases de notre communauté nationale, nous devons réaffirmer notre attachement au rôle de l'éducation, au concept de laïcité et aux forces de l'ordre qui garantissent notre démocratie.

**Bernard ROMIER**

Maire de Grézieu-la-Varenne

### MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

édité par la municipalité de Grézieu-la-Varenne  
16 avenue Evellier - 69290 Grézieu-la-Varenne  
Tél . 04 78 57 16 05 ■ mairie@mairie-grezieulavarenne.fr  
www.mairie-grezieulavarenne.fr

**Directeur de la publication : Bernard Romier**

Impression sur papier recyclé : IML - 04 78 19 16 16  
69850 Saint Martin en Haut

Infographie : Annick Vermot ■ Tél. 06 98 61 98 76

Photos : Mairie - Associations - Fotolia.com

Prochaine parution : Juin 2015



**COMMUNE OPPOSEE AU CONTOURNEMENT  
DE L'OUEST LYONNAIS**

# Budget primitif 2015

## répartition des charges de fonctionnement

Libellé	montant en euro
Charges à caractère général	916 601,00
Frais de personnel	1 541 260,00
Autres charges de gestion	506 289,00
Opération d'ordres	92 000,00
Opération d'ordres	1 003 546,00
<b>Total</b>	<b>4 059 696,00</b>

- Charges à caractère général
- Frais de personnel
- Autres charges de gestion
- Opération d'ordres
- Opération d'ordres

## répartition des recettes de fonctionnement

Libellé	montant en euro
Produits de services	259 508,00
Impôts et taxes	2 650 508,00
Dotations participations	735 680,00
Autres produits	114 000,00
Excédent 2014	300 000,00
<b>Total</b>	<b>4 059 696,00</b>

- Produits de services
- Impôts et taxes
- Dotations participations
- Autres produits
- Excédent 2014

## répartition des charges d'investissement

Libellé	montant en euro
Immobilisations incorporelles	65 524,00
Immobilisations corporelles	529 627,00
Immobilisations en cours	1 257 279,00
Charges financières	321 000,00
Solde antérieur	33 095,00
<b>Total</b>	<b>2 207 335,00</b>

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Charges financières
- Solde antérieur

## répartition des recettes d'investissement

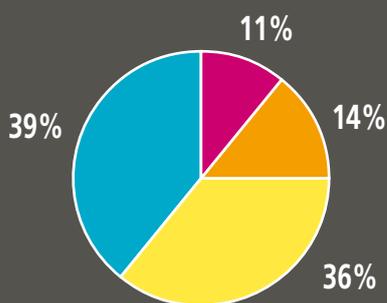
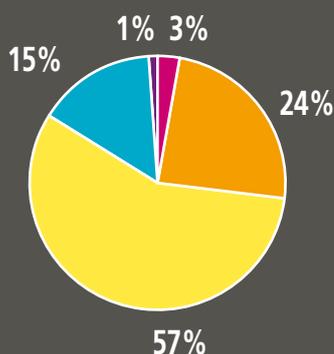
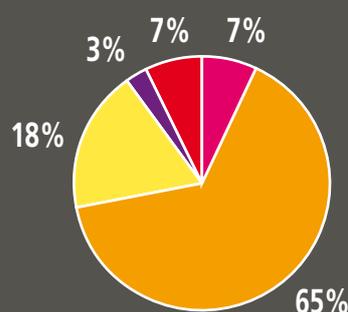
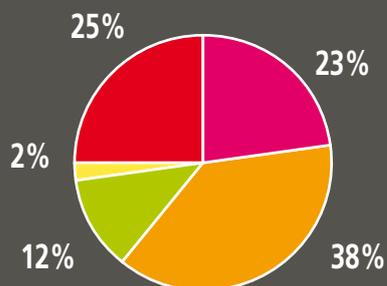
Libellé	montant en euro
Subvention d'investissements	251 733,00
Dotations, fonds divers, réserves	312 000,00
Excédents capitalisés	792 056,00
Emprunt	0
Auto financement 2013	851 546,00
<b>Total</b>	<b>2 207 335,00</b>

- Subvention d'investissements
- Dotations, fonds divers, réserves
- Excédents capitalisés
- Emprunt
- Auto financement 2013

**Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive la municipalité n'aura pas recours à de nouveaux emprunts.**

## Etat de l'endettement par exercice

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Capital restant dû au 31/12 en €	3 657 988	3 304 040	2 933 916	2 551 794	2 233 577	1 914 423
Population réelle INSEE	4 860	4 940	5 061	5 136	5 250	5 354
<b>Encours de la dette /habitants</b>	<b>753 €</b>	<b>669 €</b>	<b>580 €</b>	<b>497 €</b>	<b>425 €</b>	<b>358 €</b>



## Un budget construit pour donner le cap et préparer l'avenir

Le Débat d'Orientation Budgétaire s'est tenu le 12 décembre 2014. Les priorités de 2015 ont été présentées et discutées :

- Le maintien des taux communaux.
- Engagement à bien gérer les finances de la commune de Grézieu-la-Varenne, tout en Réalisant, Poursuivant, Aménageant, Soutenant et Développant des projets au service des administrés.

Le budget 2015 est bâti en fonction de ces axes.

Dans le contexte de la raréfaction des ressources, conséquence directe de la crise économique que nous vivons, la maîtrise des dépenses de gestion a guidé l'élaboration de ce budget.

Par ailleurs, la situation économique tendue nous a conduit à rester prudents, voire pessimistes pour l'évaluation des recettes.

## Les grands axes du budget primitif 2015

- Début des études en vue de la construction du nouveau bâtiment Ecole Maternelle
- Poursuite des Aménagements en faveur des installations scolaires (nouvelle classe, aménagement self-service du restaurant scolaire)
- Poursuite de la démarche environnementale (zéro pesticides, jardins familiaux, voie verte, mobilier urbain, réseau d'eau pluvial)
- Renforcement de la sécurité : renouvellement des équipements de la Police Municipale (achat d'un nouveau véhicule électrique et achat d'un système de verbalisation électronique)
- Lancement de l'étude de la requalification du site Halle/CAR (étude du local festif et de stockage) :
- Création d'un réseau Intercommunal de Médiathèques
- Création d'un nouveau site Internet

## résultats de clôture exercice 2014

Libellé	Fonctionnement	Investissement	Total 2 sections
Dépenses	3 156 234,00	1 592 685,00	4 748 219,00
Recettes	3 948 291,00	2 011 901,00	5 960 191,00
<b>Excédent</b>	<b>792 057,00</b>	<b>419 215,00</b>	<b>1 211 272,00</b>

## budget primitif 2015

Libellé	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4 059 696,00	2 207 335,00
Recettes	4 059 696,00	2 207 335,00

## TAUX D'IMPOSITION POUR 2015

La loi de Finances pour l'année 2015 fixe la revalorisation nationale des bases à 0.9%. Il est rappelé que depuis 2004, le taux de la :

- Taxe d'habitation est de 11,90%,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties est de 19%,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 51,20%

Malgré le contexte d'incertitude économique, de raréfaction des ressources financières auquel doit faire face la commune et compte tenu de la nécessité de maintenir une fiscalité compatible avec le pouvoir d'achat des familles, le conseil municipal maintient à l'identique les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties votés en 2014.

	Taux 2015	Taux moyens de la même strate (5 000 hbts) 2013
Taxe d'habitation	11,90%	14,41%
Taxe Foncière Propriétés Bâties	19,00%	20,80%
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties	51,20%	57,75%

# Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

## 1) Ouverture à l'urbanisation de l'emplacement réservé R19 pour la construction d'équipements publics

Aujourd'hui, notre commune se trouve confrontée à un besoin d'équipement public (bâtiment scolaire), du fait d'une augmentation régulière de la population scolaire. Le site de l'école ne permet plus d'accueillir de nouvelles classes Il s'avère que, aucun tènement constructible situé en zones urbaines ne peut permettre la réalisation de bâtiments scolaires de huit salles de classes de maternelle ainsi que d'un ensemble de salles assurant la fonctionnalité de l'école.

Pour ce faire, il est nécessaire de disposer d'une surface minimum de 5000 m<sup>2</sup> de terrain proche de l'actuelle école primaire afin de permettre la construction de nouveaux bâtiments scolaires, la commune a décidé d'ouvrir à la construction (d'équipements publics) la partie de la zone 1AU de la Morellière, correspondant à l'emplacement réservé n°R19 (dont la commune a aujourd'hui la maîtrise foncière). Le site de la Morellière est accessible par une voie verte et il permettra de sécuriser les accès et le stationnement du futur équipement public par les modes doux. Il permettra également de désengorger, la circulation du centre village aux horaires d'école.

## 2) Prise en compte des évolutions réglementaires

### Intégration du Document d'Aménagement Commercial

Le Document d'Aménagement Commercial (DAC) précise le volet commercial du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), et notamment les orientations relatives à l'équipement commercial. Ainsi, il définit les

localisations préférentielles du commerce et définit les zones d'aménagement commercial. Ce document porté par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) s'impose au PLU,

- Loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové)

Prise en compte des conséquences dû à la suppression des coefficients d'occupation au sol (COS) sur le règlement et le plan de zonage du PLU.

## 3) Correction des erreurs matérielles sur le document graphique (plan de zonage) et de présentation (règlement et orientation d'aménagement)

Depuis la mise en œuvre du PLU, tout au long de ces deux années d'instruction, les services instructeurs de l'état et de la commune ont mis en évidence plusieurs erreurs matérielles mineures qu'il convient de corriger au cours de cette modification.

## 4) Intégrer le nouveau nuancier communal des façades, menuiseries et bardages en cours d'élaboration.

La présente évolution du PLU s'inscrit dans une procédure encadrée de modification avec enquête publique du mardi 10 mars au vendredi 10 avril 2015.

Une communication par lettre distribuée a déjà été faite début mars.

Durant toute cette période, l'ensemble des documents seront consultables en mairie, un registre d'enquête est mis à la disposition du public afin qu'il puisse faire part de ses observations.

Monsieur le commissaire enquêteur assurera les deux dernières permanences :

- Mercredi 1<sup>er</sup> avril de 9 heures à 12 heures
- Vendredi 10 avril de 14 heures à 17 heures

# Grézieu Nature 13<sup>e</sup> édition



► Des spécialistes des plantes venus de toute la région vous présenteront une grande variété de produits : plantes vivaces, aquatiques, exotiques, à massif, carnivores, cactées, bonsaïs, arbres, orchidées, boutures, graines...

**Zéro pesticide :** Un stand, tenu par l'équipe Environnement de la Mairie, présentera la démarche Zéro pesticide engagée par la commune avec la signature de la charte "Objectif zéro pesticide" le 9 janvier.

**Thème de l'image :** Exposition de tableaux par l'association Art'Amis et expo photos.

Des animations comme la "Bourse d'échanges de plants et boutures", des ateliers pour les jardiniers en herbe, d'autres pour tout public seront proposées. Les professionnels seront là pour vous guider dans vos achats de plantes et accessoires. Point restauration. Tombolas... Entrée et parkings gratuits

**Infos pratiques :** Parc de Charmanon  
De 10h à 18h - Tél. : 04 78 57 84 64

## Le site internet fait peau neuve !

C'est parti ! Venez découvrir, fin avril, le nouveau site de la commune :

<http://www.mairie-grezieulavarenne.fr/>



## [ *liberté d'expression* ]

Le vote récent du budget communal pour l'année 2015 a été l'occasion pour le groupe « Grézieu Nouveau Souffle » d'exprimer des réserves en matière de fonctionnement ainsi que sur les choix dans le domaine des investissements.

S'agissant du budget de fonctionnement qui assure le financement des domaines que gère la commune (salaires des personnels, assurances, chauffage, électricité, entretien des locaux et espaces publics...), nous n'avons pas retrouvé la concrétisation des promesses faites par Monsieur le Maire lors du débat d'orientation budgétaire et à l'occasion des vœux à la population, de réduire sensiblement ces dépenses.

Cette promesse avait pour but de répondre aux accusations faites aux collectivités de dépenser trop pour leur fonctionnement, en particulier dans les périodes de restrictions budgétaires que nous connaissons – y compris celles prévues pour l'année 2015.

Quant aux investissements, bon nombre des choix que ce budget retient ne correspondent pas à ceux que nous avons préconisés C'est plus particulièrement le cas pour le nouveau bâtiment de l'école maternelle ou pour les aménagements autour de la Halle.

Toutefois, conscients des nécessités qui existent désormais, notamment dans le domaine scolaire – faute des les avoir anticipées par le passé – nous n'avons pas

voulu voter contre les budgets qui y étaient affectés. Ne pouvant pas d'avantage soutenir l'ensemble de ces budgets qui représentent des choix contestables à nos yeux, nous avons choisi de nous abstenir.

**Les élus "Grézieu Un Nouveau Souffle"**

Le conseil municipal a adopté son règlement intérieur, celui-ci prévoit un droit d'expression pour la liste d'opposition.

Les textes fournis sont publiés in extenso. La validité et la véracité des informations ne sont pas garanties par le comité de rédaction : la responsabilité des propos ci-dessous n'étant assumée que par les seuls signataires.

Bernard ROMIER, Maire

## La journée de l'Arbre

► Le 2 décembre dernier, la municipalité a organisé en collaboration avec l'école Georges Lamarque la journée de l'arbre 2014.

Cette rencontre a permis à 7 classes de l'école de la maternelle au CE1 de participer à la plantation de 18 arbres ou arbustes sur le chemin des mouilles. Cette démarche a permis de sensibiliser les enfants au rôle de l'arbre dans notre environnement. Cette manifestation s'inscrit dans une démarche d'éducation à l'environnement dans laquelle les enfants prennent conscience de la valeur de leur cadre de vie et apprennent à le respecter, favorisant ainsi le développement de l'éco-citoyenneté. Jean-Luc Duillard, adjoint au maire et Vincent Palandre du



service espaces-verts, ont expliqué aux enfants la période de plantation, le cycle de vie et l'entretien. Ils les ont invités à venir régulièrement voir l'évolution de leurs plantations.

M. le Maire, de nombreux membres du conseil municipal et des parents, ont pu venir admirer le travail réalisé par les jeunes jardiniers.

## Pôle médical et résidence pour personnes âgées : un 7<sup>e</sup> recours

Le permis de construire du pôle médical et de la résidence pour personnes âgées a été accordé le 9 décembre 2014. Juste avant l'expiration du délais de recours des tiers (deux mois), un recours (le 7<sup>e</sup> ! ...) a été déposé contre ce permis par l'association "de défense GLV", le 6 février 2015.

Il semble que le but principal de cette association soit de "gagner du temps", au détriment de l'intérêt général.

Il serait plus réaliste d'évoquer "une perte de temps" en regard, par exemple, des demandes des personnes âgées (ces demandes, voire ces réservations, sont de plus en plus nombreuses) ou encore, en regard des nouveaux habitants qui éprouvent de grandes difficultés à trouver un médecin référant (la création du pôle médical aurait pour conséquence directe l'installation d'un 4<sup>ième</sup> médecin généraliste dans notre commune).

On pourrait développer, encore et encore, les avantages procurés aux habitants de Grézieu-la-Varenne par ces réalisations. On peut, aussi, déplorer les frais de justice que la commune consacre à sa défense, frais supportés par les contribuables.

La municipalité mettra tout en œuvre pour réaliser, très rapidement, ces programmes dans l'intérêt de toutes et de tous.

Bernard ROMIER

## Mise en place de PV électronique

► Dans le cadre de la modernisation de l'action publique, la Police Municipale de Grézieu La Varenne va être équipée d'un dispositif de verbalisation électronique.

Ce dispositif permettra de dématérialiser la procédure de constatation des infractions contraventionnelles et d'en automatiser le traitement en vue du recouvrement.

La verbalisation dite "au vol" sera alors possible notamment pour des conditions évidentes de sécurité lorsque l'automobiliste ne peut être contrôlé physiquement par exemple, lors du franchissement d'un Stop sans en marquer l'arrêt absolu.

A Grézieu-la-Varenne, ce cas de figure se présente régulièrement lors des entrées et sorties des écoles. Le défaut d'identification rend possible la contestation. Ces PV sans interpellation sont possibles car il s'agit d'infractions dont le propriétaire du certificat

d'immatriculation est responsable jusqu'à preuve du contraire.

Ils sont prévus aux articles L121-2 et 121-3 du code de la route pour les infractions suivantes :

- Non acquittement des péages.
- Non-respect des distances de sécurité.
- Utilisation de voies réservées à la circulation de véhicules particuliers. (Ex : les couloirs de bus).
- Le stationnement.
- Les excès de vitesse inférieur à 50km/h.
- Non-respect du stop.
- Non-respect du feu rouge.





**MAISON FAMILIALE RURALE**  
Ouest Lyonnais

**LES MÉTIERS DU PAYSAGE**  
Antenne du CFA des MFR Rhône-Alpes

**Formations de la 4<sup>e</sup> au bac PRO**  
**CAPA - CS de spécialisation**

**PORTES OUVERTES**  
**le 28 MARS 2015 (9h-17h)**

69280 Sainte-Consoce  
**Tél. 04 78 19 80 50 - Fax 04 78 87 87 91**  
e-mail : mfr.ste-consoce@mfr.asso.fr



**CONCEPT BEAUTE** **by MARIE-ANGE**

UN NOUVEL INSTITUT D'BEAUTE  
PRES DE CHEZ VOUS  
VENEZ DECOUVRIR UN CONCEPT de LA BEAUTE by MARIE-ANGE

3 rue de l'Archevêque  
69280 GRÉZIEU la Varenne  
• Tél. 04 78 73 50 64  
www.concept-beaute-pays-est-lyonnais.com

## Engagement dans la charte



► Grézieu-la-Varenne s'engage à réduire progressivement l'utilisation des pesticides pour gérer ses espaces communaux.

Le 9 janvier dernier, Grézieu-la-Varenne a signé la charte régionale d'entretien des espaces publics "Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages" en présence de la Fredon Rhône-Alpes et de Monsieur le Maire.

Une réflexion est menée pour redéfinir les zones à risque vis-à-vis de la pollution de l'eau, les priorités d'interventions, les techniques

de désherbage, etc. Des formations seront proposées aux agents communaux, des actions de sensibilisation seront menées en parallèle.

Le bilan annuel réalisé chaque année permettra à la commune d'évoluer dans la démarche selon 3 niveaux de progression.

A travers cette charte pilotée par la DRAAF Rhône-Alpes<sup>(1)</sup>, la FRAPNA<sup>(2)</sup> et la FREDON Rhône-Alpes<sup>(3)</sup>, la commune de Grézieu-la-Varenne renforce son engagement pour préserver notre santé et notre environnement. Elle invite également les habitants à se pencher sur leurs propres pratiques au jardin.

(1) Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt

(2) Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

(3) Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

## astuce : le paillage des massifs

Dans le cadre de l'adhésion de la commune à la charte régionale d'entretien des espaces publics "objectif zéro pesticide" la commission environnement vous indique des astuces pour éviter l'emploi des désherbants : ce mois-ci, le paillage des massifs

Quels sont les avantages à utiliser les paillages ?

- Protéger le sol :
  - Contre le gel et la chaleur. Le paillage limite les variations de température du sol.
  - Contre le tassement des sols et de l'érosion en servant d'écran protecteur contre le ruissellement lors de fortes pluies.
- Préserver l'humidité du sol :
  - Le paillage limite l'évaporation et maintient la fraîcheur du sol. Il réduit aussi la fréquence des arrosages estivaux.
  - Limiter la pousse des adventices en créant une barrière physique, le paillage empêche les herbes de se développer. Il réduit ainsi le désherbage manuel, mécanique ou chimique.
- Enrichir le sol et nourrir les plantes :  
Les paillages organiques, qui se dégradent lentement à la surface du sol l'enrichissent en matière organique et peuvent aussi apporter des

éléments nutritifs pour les plantes qui développent, par ailleurs un système racinaire plus important.

- Décorer et embellir les massifs :

De nombreux paillages ont également un rôle décoratif du sol et de mise en valeur des végétaux.

Quels sont les différents paillages ?

- Les paillages organiques : écorces de pin, plaquettes bois, mulch
- Les paillages minéraux : pouzzolane, plaquette d'ardoise, galets de couleur,

**A noter :** Pour être efficace un paillage, quel que soit sa composition, doit être appliqué sur 10 cm minimum.



## Marchons ensemble vers l'école !



► La municipalité de Grézieu-la-Varenne souhaite redynamiser le Pédibus CARAPATTES pour permettre aux enfants de venir à l'école à pied, en toute sécurité.

10 bonnes raisons de marcher ensemble vers l'école : Amusant, bon pour la santé, sympa, économique, éducatif, sûr, convivial, anti-stress, rapide et bon pour l'environnement. **Aujourd'hui, 4 lignes sont possibles à Grézieu-la-Varenne :** au départ de l'Espace Jeunes, de la Salle des Fêtes, du quartier des Pierres Blanches ou du quartier La Léchère-Les Mouilles. La Mairie fournit des gilets fluorescents pour les adultes et les enfants et des panneaux de signalisation.

Si vous souhaitez être accompagnateurs (parents ou bénévoles) ou être parent-référent d'une ligne, **contacter la Mairie au 04 78 57 84 52.** Vous serez mis en relation avec les parents et les bénévoles intéressés par la même ligne que vous.

## Rentrée scolaire 2015

### Les inscriptions sont ouvertes

► Votre enfant est né en 2012 et va faire son entrée à l'école ? Vous êtes nouvel arrivant sur Grézieu-la-Varenne ?

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2015 ont commencé.

Rendez-vous en Mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Une fois la pré-inscription en Mairie faite, vous pourrez prendre rendez-vous avec la Directrice de l'Ecole au 04 78 44 85 69 le matin et au 04 78 57 91 65 l'après-midi ou par mail : [ecole.grezieu@laposte.net](mailto:ecole.grezieu@laposte.net)

**Renseignements en Mairie :**

04 78 57 84 52 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, les samedis de 9h00 à 12h00.





**Plan de mandat :**

# Le Cap de l'action municipale

# 5 nos engagements

Je suis très heureux de vous présenter aujourd'hui notre plan de mandat, c'est la feuille de route qui fixe le cap de notre action pour les six années à venir. Dès le lendemain de notre élection, nous nous sommes, mon équipe et moi-même, mis au travail et je peux vous assurer que notre détermination et notre mobilisation au service des Grézirois et Gréziroises seront permanentes tout au long de ce mandat.

## **Nos engagements :**

Bien **Gérer** les finances de la commune de Grézieu-la-Varenne, tout en **Réalisant, Poursuivant, Aménageant, Soutenant** et **Développant** des projets et des actions au service des administrés pour une enveloppe globale estimée à ce jour, hors emprunt et hors subventions, de l'ordre de 8 000 000 d'euros en investissements nouveaux sur 6 ans (2014-2020).

**Bernard ROMIER,**  
Maire de Grézieu-la-Varenne



# PERMETTRE la réussite scolaire de nos enfants et l'épanouissement de notre jeunesse

- Construction d'un **nouveau bâtiment scolaire maternelle**, modulable, de 8 classes. Il intégrera une salle de restauration dédiée aux enfants de maternelle. Pour cela, mise en place d'un comité de pilotage intégrant tous les acteurs de la vie scolaire pour mener à bien la réalisation de cet engagement.

**Objectif** : ouverture en septembre 2017.



- **Modernisation du restaurant scolaire** pour les enfants de l'école élémentaire. Ce nouvel aménagement permettra au plus grands de déjeuner sur le système du self. Cela apporte de l'autonomie et un aspect ludique aux enfants tout en améliorant la fluidité du service.

**Objectif** : restructuration fonctionnelle pour la rentrée de septembre 2015

- **Maintien de la gestion municipale du restaurant scolaire** et approvisionnement en produits locaux accru.

- **Rythmes scolaires** : Mise en place des activités périscolaires et du service de restauration scolaire le mercredi dès septembre 2014. Aujourd'hui, les temps d'activités périscolaires de découverte sont ouverts pour 50 enfants chaque jour en plus de l'étude surveillée et des temps d'activités libres encadrés, 180 enfants sont ainsi accueillis par la municipalité entre 16h et 17h. Toutes les 6 semaines, les activités périscolaires encadrées sont renouvelées avec des thèmes intéressants les enfants comme la découverte du Hip Hop, du patchwork ou des instruments de musique par exemple. Le mercredi, 50 enfants mangent à la cantine (280 les autres jours) et 30 enfants utilisent le transport CCVL pour rejoindre le centre de loisirs Ebullisphère. Un comité "nouveaux rythmes scolaires" regroupant les différents acteurs de l'école est en place pour faire les ajustements nécessaires.



- En partenariat avec la CCVL, **création** place des Anciens Combattants **d'une annexe de la crèche avec 16 places supplémentaires**. Ainsi, la capacité d'accueil de la crèche La Colombe permettra d'accueillir 40 enfants au total.

**Objectif** : ouverture en janvier 2016.



# PERMETTRE

## la réussite scolaire de nos enfants et l'épanouissement de notre jeunesse

- **Dynamisation de l'espace jeune** en lien avec les autres communes. Mise en place d'un projet phare chaque année : pour 2015, Installation d'un aquarium dans le local.

L'espace jeune travaille avec les parents sur l'autonomie des enfants de 11 ans. Cela débute par une passerelle entre le CM2 et l'espace jeune. Cette action sera renforcée elle commencera plus tôt dans l'année scolaire et fera l'objet d'un temps d'activité périscolaire dédié.

Une réflexion associant les jeunes de 15 à 17 ans sera mise en place pour rendre l'espace jeune plus attractif pour cette tranche d'âge.



- **Poursuite et dynamisation du Conseil Municipal d'Enfant (CME).**

Chaque année, les enfants du CME choisissent leurs projets. Pour 2015, ce sera des projets solidaires comme donner des jouets aux enfants malades. Les enfants du CME participent également à toutes les manifestations officielles de la commune (cérémonie du 11 novembre et du 8 mai, inaugurations...). Pour 2015, ils ont été invités cette année, à assister à un conseil d'adultes qui, pour l'occasion, a été exceptionnellement déplacé un samedi matin.



- **Réalisation d'un skate-park** nouvelle génération en lien avec l'aménagement de l'espace Halle.
- **Réhabilitation de l'aire de jeux des Ferrieres.**



# FAVORISER

## le vivre ensemble à Grézieu

Par un soutien actif à la vie associative, source de l'animation de notre village

*Notre commune est riche d'un tissu associatif fort de 62 associations, nous les soutenons et travaillons en bonne intelligence avec chacune d'entre elles, avec un point fort qui est l'organisation du forum des associations.*

### ● Soutien aux associations culturelles et festives

L'année culturelle se déroule, à travers différents moments forts :

- L'année à thème, (en 2015 : l'année de l'Image), se décline de différentes façons : conférences, expositions, ciné-conférences à la Médiathèque, visites, illustrant le thème choisi.
- Les Journées du Patrimoine permettent de découvrir ou redécouvrir le patrimoine culturel et naturel de la commune.
- Les Z'Arts à Grézieu, permettent de découvrir les talents artistiques locaux et extérieurs à Grézieu.
- 2016 sera l'année du cinquantième anniversaire du jumelage avec Finale en Emilie et sera l'occasion de festivités marquantes.
- Avec la Communauté de Communes (CCVL) des concerts d'orgue et du carillon sont organisés au moment d'Interval. Tous ces moments sont le fruit d'un travail collectif des associations, des écoles, des commerçants, des services municipaux.



- La Médiathèque constitue un des pôles culturels de la commune, avec son millier d'adhérents, elle est un acteur et un vecteur majeur de la vie culturelle à Grézieu.

- Médiathèques en réseau : Dans le cadre de la politique de mutualisation des moyens, 6 communes de la CCVL dont Grézieu et 2 communes de la Métropole (Marcy-l'Étoile et Saint-Genis-les-Ollières) ont signé une convention-cadre. Celle-ci va permettre d'une part, de mener une politique commune d'animations culturelles, d'autre part d'avoir un catalogue commun à destination des médiathécaires et du public.

### ● Soutien aux associations sportives

La municipalité met à la disposition des associations des équipements et des complexes sportifs de qualité, de plus, elle offre un cadre réglementé d'accès et d'utilisation de ces équipements.

Ce mandat verra le renouvellement des tatamis, la réfection du sol de la grande salle E. Catalon, la mise à l'étude d'un city-park...

### ● Création de la fête des sports

Soutenir et porter une journée annuelle du sport où toutes les associations sportives pourront réaliser, démonstrations et explications pendant cette journée conviviale.



# FAVORISER

## le vivre ensemble à Grézieu

- **Mise en place d'une nouvelle équipe de 29 correspondants de quartier** : maillon essentiel des liens entre les habitants et les élus. Des rencontres élus /correspondants de quartiers auront lieu au minimum deux fois par an afin d'apporter des réponses aux attentes et aux remarques concernant la vie quotidienne de quartiers.



- **Les nouveaux arrivants** sont accueillis le jour du Forum des associations

- **Création de deux jardins familiaux supplémentaires**

Le nombre de jardins familiaux passera de 12 à 14. Ces jardins de 125 m<sup>2</sup> chacun, équipés de cabanes identiques, sont mis à disposition de l'association "les Potagers de Grézieu". Cette activité de plein air destinée aux Grézirois permet de maintenir l'esprit de convivialité et de partage propre à cet équipement.



- **Tout au long du mandat RENCONTRES élus/habitants dans les quartiers**

Une première rencontre est déjà programmée au mois de juin dans les secteurs Attignies Ferrières



- **Le soutien à l'ensemble de la vie associative tant par des aides directes sous forme de subventions, qu'indirectes par la mise à disposition de locaux**, permet, de consolider les liens sociaux, de générer un esprit citoyen et de faciliter l'intégration des familles au sein de notre collectivité dans la pratique de toutes ces activités culturelles et sportives.

# DÉVELOPPER la solidarité et SOUTENIR les plus fragiles

*Pour développer l'action sociale auprès des séniors, une commission "personnes âgées" a été créée sous la responsabilité d'une élue ayant reçu une délégation de Monsieur le Maire.*

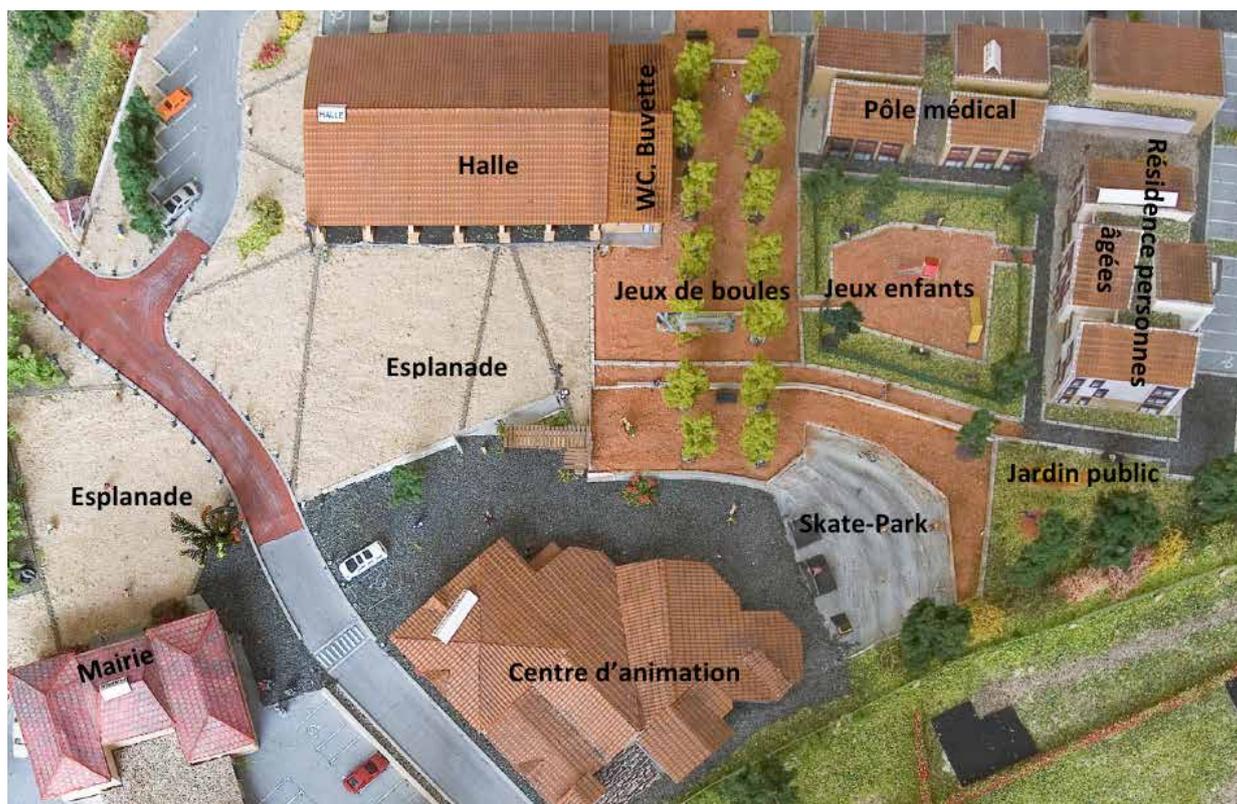
● **Cette mandature verra le renforcement de l'action sociale** envers les plus vulnérables et les plus démunis : portage de repas par une équipe de bénévoles très motivés, aide alimentaire, participation, après étude d'une aide ponctuelle dans le cas d'une situation difficile, aide à la formation professionnelle... au travers des 3 commissions mises en place en lien avec le CCAS :

- La Commission Logement : composée d'élus, a pour mission de recueillir les demandes et de faciliter l'accès au logement social (communal ou bailleur social)
- La Commission Sociale : composée d'élus, elle propose et soutient des actions à visée sociale
- La Commission Personnes âgées : après-midi rencontres avec les aînés, colis de fin d'années, rencontres intergénérationnelles...



● **Développer les actions avec le SIPAG (Syndicat Intercommunale pour les Personnes Agées)**

- Aides aux démarches administratives, déclarations d'impôts...
- Accompagnement social et psychologique au travers du service de veille et d'alerte sociale
- Soutien, aide aux aidants et prise en charge des aidés
- Adaptation du logement pour accompagner le maintien à domicile du senior



 **Réalisation de la résidence pour seniors autonomes conforme aux préconisations de la charte "Rhône +" et du pôle médical sur le site de la halle**

# 4 PROTÉGER, PRÉSERVER notre environnement et AMÉLIORER

- **La création d'une nouvelle voie verte chemin de l'Ancien Hippodrome** reliant le chemin des Mouilles au chemin des Cornures.
- **Pérennisation de la journée de l'arbre avec le concours des enfants de l'école** par la plantation de végétaux, chaque année, dans différents sites de la commune.



- **Mise en application de la charte Zéro Pesticide** qui a été signée le 9 janvier 2015, la commune s'engage dans une démarche de suppression des pesticides. Pour cela il est nécessaire de former le personnel de voirie et d'acquérir de nouveaux outils de travail.
- **Réduction de la consommation énergétique**
  - Une étude sera menée pour réduire l'intensité de l'éclairage public sur certains secteurs de la commune.
  - Dans les bâtiments municipaux seront installés les outils nécessaires à la réduction des consommations des fluides (gaz, électricité, eau...)
- **Voirie**
  - Différents projets d'aménagement sont programmés durant ce mandat notamment le secteur compris entre la route des Pierres-Blanches, le chemin du Ravagnon et la route de Marcy, le chemin du bois Brouillat, du Martoret ...
  - Les programmes de réparations ponctuelles sur les chaussées communales seront intensifiés.
  - L'effort de réfection du réseau d'eaux pluviales sera poursuivi selon le schéma directeur des eaux pluviales établi au mandat précédent.
- **Lutte contre les nuisances publicitaires**  
Mise en application du règlement de publicité adopté au cours du mandat précédent.
- **Cimetière :**  
Reprise des enrobés, reprise des concessions arrivées à expiration, entretien et réfection de allées de l'ancien cimetière.
- **Entretien et mettre en valeur le patrimoine communal**
  - Orgue : Restauration du jeu de trompettes et protection de la "montre"
  - Carillon : Avec l'association de l'orgue et du carillon, installation d'un nouveau clavier "flamand", construction d'un clavier d'études.
  - Fin de la réhabilitation du chemin de ronde
  - Mise en accessibilité de la salle des fêtes



# ER notre cadre de vie



## ● Aménagement du site Halle - Centre d'Animation

- Phase 1 : 2015-2016 : Construction côté Nord de la Halle d'un nouveau bâtiment festif et technique.
- Phase 2 : 2017-2018 : Aménagement de l'espace public autour du pôle médical et de la résidence de personnes âgées autonomes, par la création de nouveaux parkings, d'un jardin pour enfants et du nouveau skate-park
- Phase 3 : 2018-2019 : Démolition des anciens locaux techniques côté Ouest de la Halle, et aménagement à la place, de nouveaux stationnements, et du jeu de boules.

La dernière étape verra l'aménagement de l'espace entre la Halle et le Centre d'Animation.

N.B. les dates sont indicatives et ne tiennent pas compte d'imprévus pouvant survenir en cours de mandat.

## ● Nouveaux équipements et aménagement de l'espace public

- Secteur de la Halle
- Lancement de l'étude pour la construction d'une salle polyvalente communale



**Aménagement de la place des Anciens Combattants et de l'espace attenant à l'école, avec la création de nouvelles places de stationnement.**

# RENFORCER la sécurité des biens et des déplacements

## ● La police municipale

- Acquisition d'un véhicule électrique
- Mise en place de radars pédagogiques
- Intensification des contrôles de vitesse par notre police municipale (radar mobile)
- Acquisition d'un PV électronique

Nos deux agents effectuent des rondes (journées et soirées) plus fréquentes, leur présence sur le terrain permet une surveillance des habitations et intègrent dans leurs rondes des maisons dont les occupants ont indiqué en Mairie leur absence.

## ● Rendre les déplacements plus sûrs

Chaque nouvel aménagement de voirie doit prendre en compte les différents aspects liés à la sécurité de tous les usagers (piétons, cyclistes...) par la création de plateau, chicane, alternat...



## ● Faciliter le stationnement en Centre Bourg

- extension des zones bleues,
- augmentation du nombre de places de stationnement (Place des Anciens Combattants, secteur de la Halle...)

## ● Développer les transports collectifs

Notre commune a adhéré au SYTRAL (Syndicat des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise) qui assure avec les lignes C24 et C24E les liaisons avec Gorges de Loup et l'ensemble du réseau lyonnais des transports. L'emplacement réservé, attenant au parking de la salle des sports, d'une surface de 3000 m<sup>2</sup> accueillera un parc relais et facilitera ainsi l'utilisation de ces transports collectifs.



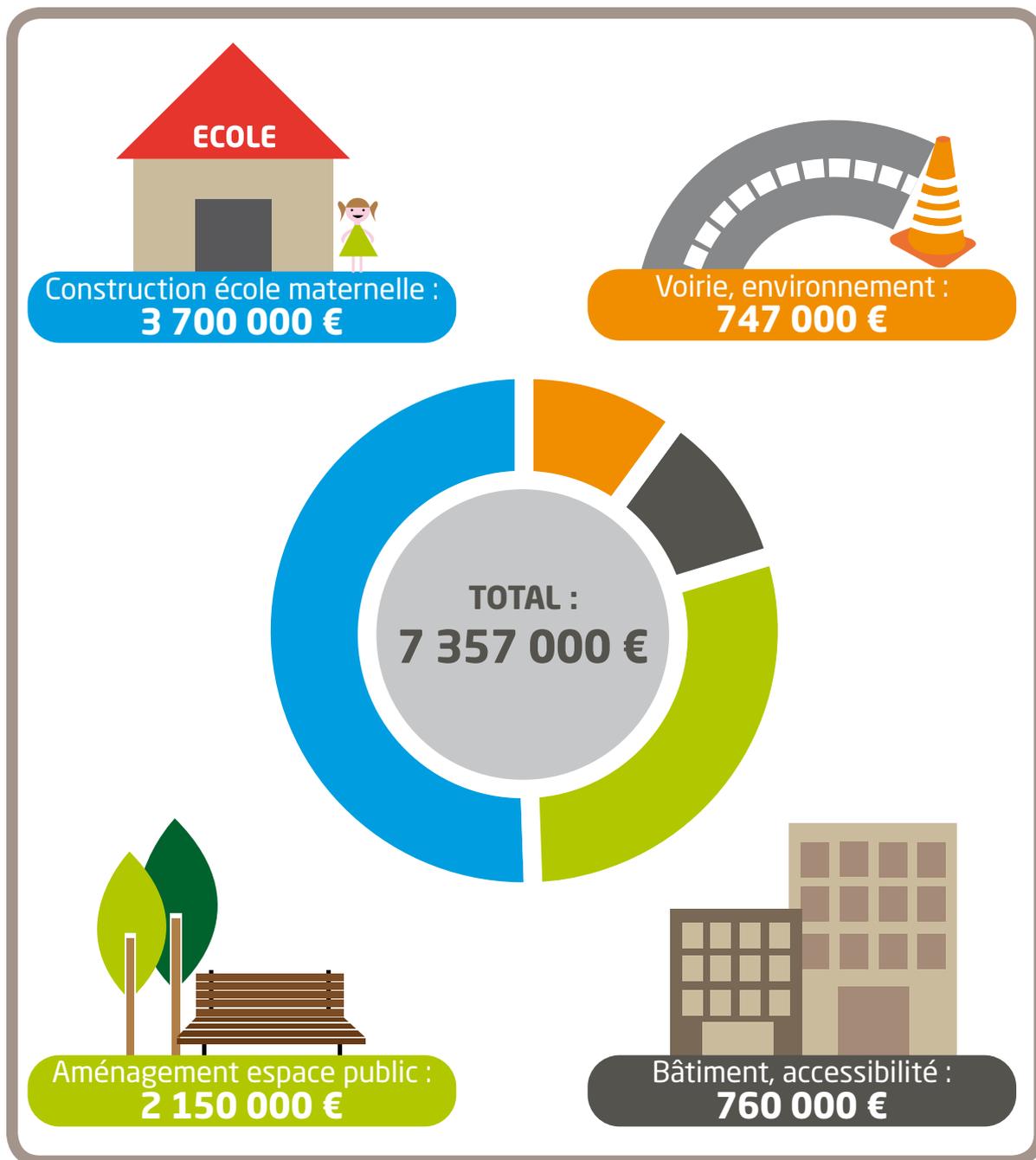


# ASSURER

## une gestion financière rigoureuse de nos dépenses

Ne pas vivre au-dessus de nos moyens afin de garantir les intérêts de la commune et de ses habitants.

### ● Plan de mandat de 2015 à 2020 - Nouveaux investissements



A ces 7 357 000 € de nouveaux investissements, il convient d'ajouter les sommes correspondant aux investissements récurrents qui permettent l'entretien du patrimoine communal ainsi que le bon fonctionnement de nos services publics.

Il va de soi qu'en cas de forte baisse des recettes de la commune (dotations de l'État, subventions du département...) il nous faudra revoir et prioriser ces projets. Car, fidèles à nos engagements les taux communaux des 3 taxes ménages (habitation, foncier bâti et foncier non bâti), principales sources de revenu de la commune, demeureront inchangés pendant toute la durée de ce mandat.

## Basket : Trois Clubs, un Lauréat de Bronze !



Le basket, une passion partagée par les clubs de Grézieu, Craponne et Saint-Genis-Ollières. Cette passion est aujourd'hui consacrée par un Lauréat de Bronze décerné par le Comité Départemental Olympique et Sportif Rhône-Métropole de Lyon. Seulement 7 projets associatifs sont récompensés : l'objectif clairement affiché par le C.D.O.S. est de soutenir les associations sportives dans leur démarche de structuration et de pérennisation.

Ce Lauréat est une des premières pierres officielles pour la construction de l'ENVOL

Basket (Entente des Vallons de l'Ouest Lyonnais), une association visant à fédérer les moyens et les objectifs des trois clubs et de s'ouvrir vers d'autres communes voisines comme Messimy par exemple.

Ce prix, concrétisé par la somme de 1 500 €, a été obtenu grâce au travail des jeunes salariés et des dirigeants. Il récompense aussi tous les bénévoles qui offrent gratuitement leur temps pour permettre au plus grand nombre l'accès à la pratique du basket-ball dans de bonnes conditions.

Nous saluons également les personnels des communes pour leur soutien tout au long des saisons et tous les licenciés qui participent chaque semaine aux activités sportives.

## Grézieu Karaté



Asso Grézieu Karaté

Le karaté est une discipline martiale dont les techniques visent à se défendre ou à attaquer au moyen des différentes parties du corps : doigts, mains ouvertes et fermées, avant-bras, pieds, coudes, genoux, etc...

Pour acquérir la maîtrise de ces techniques en combat, l'enseignement comporte trois domaines d'étude complémentaires : le Kihon, les Katas et le Kumi-té. Mais d'autres domaines d'étude font partie de l'apprentissage. L'équilibre et la maîtrise de soi sont essentiels à la pratique et à la compréhension des techniques de karaté. Néanmoins, le karaté, peut être pratiqué comme une activité gymnique. Ainsi chaque partie du corps peut être sollicitée et la pratique adaptée à chaque morphologie. De plus en plus de personnes, des enfants

aux seniors pratiquent cette activité comme simple exercice gymnique.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre, nous vous ferons le meilleur accueil.

Des séances d'entraînement **gratuites** seront proposées à tous.

### HORAIRES :

- Lundi : Adultes/ados débutants-confirmés 20h-21h30 à la salle du 1<sup>er</sup> étage au Gymnase E.Calaton
- Jeudi : Enfants 17h30-19h et Adultes/ados débutants-confirmés 19h15- 20h45 au Dojo.
- Vendredi : Sport défense de 19h45 à 21h15 à la salle du 1<sup>er</sup> étage
- Mercredi : Des cours de perfectionnement pour les passages de grades et à thème seront proposés au dojo de 19h30 à 21h, planning établi chaque trimestre.

**Contact :** M. BRUN Professeur 3<sup>eme</sup> DAN  
Tél. : 06 62 34 77 52 - <http://agkarate.free.fr>

## Classe en 5

Tradition populaire, les Classards se réunissent afin de préparer les manifestations qui contribuent à la vie festive de notre village comme le 13 et 14 Juillet.

Les classards de Grézieu viendront vous proposer le traditionnel brin de muguet...

**Chant du mai... dans la soirée du 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai**

Les conscrits vous remercient d'avance pour votre compréhension et du bon accueil que vous leur réserverez... Afin d'éviter les malveillants, les classards seront reconnaissables au badge qu'ils porteront. Venez nous rejoindre pour la fête !!!

**Contact :**  
ANTOINE Sylvain : 06 87 58 62 56

## Ecole chinoise des énergies



L'Ecole Chinoise des Energies a fêté le nouvel an chinois le 21 février, devant un public nombreux qui a

participé avec enthousiasme.

Des démonstrations de Tai chi lent, de Tai Chi à l'éventail, d'épée, de sabre et de Qi Gong ont été présentées.

Un goûter bien apprécié a été servi au cours de la fête.

**Différentes disciplines sont abordées :** l'éventail, le sabre, les bâtons et l'épée.

Tous les cours sont ouverts aux débutants.

• **Cours hebdomadaires à la salle d'animation :**

- Mardi de 19h à 20h

- Mercredi de 9h30 à 10h30

• Cours bimensuels au gymnase Catalon :

- Dimanche de 9h30 à 10h30

• Ateliers au gymnase Catalon :

- Samedi de 14h à 17h : plusieurs ateliers dans l'année de Qi Gong et Tai Chi

### Contact :

[ecolechinoisedegrezieu@laposte.net](mailto:ecolechinoisedegrezieu@laposte.net)  
Odette DUC - 04 78 57 14 02

**l'Essentielle Beauté**  
UN HAVRE DE PAIX!  
AU CŒUR DE GREZIEU LA VARENNE

**HORAIRES D'OUVERTURE NON STOP**

MARDI, MERCREDI ET VENDREDI  
9H30 / 18H30

JEUDI - 9H30 / 14H30  
SAMEDI - 9H00 / 16H00

CARTE DE FIDELITÉ  
BONS CADEAUX

10 GRANDE RUE - GREZIEU LA VARENNE  
04 37 41 03 67

**BML** partenaire de **Lovimo**  
www.betonalyon.fr

**Faites des économies**

Construisez BBC ou PASSIF pour réduire vos consommations d'énergie  
www.lovimo.fr contact@lovimo.fr  
04 81 76 03 51

**JUTET PAYSAGES SA**

**Aménagement et entretien de parcs et jardins**

17, chemin des Chênes  
69290 GREZIEU-LA-VARENNE

Port. 06 50 16 45 47 - Port. 06 11 37 58 01

## Amis de l'Orgue et du Carillon

Dimanche 18 Janvier 2015, à l'église Saint Roch de Grézieu-la-Varenne, près de 300 personnes se sont retrouvées pour écouter le concert d'orgue et trompette donné par Jean Dekyndt et Bernard Soustrot.

Jean Dekyndt, organiste de la cathédrale de MONTPELLIER et titulaire du grand orgue de la cathédrale Saint Nazaire de BEZIERS, accompagnait Bernard Soustrot trompettiste bien connu et apportait une intéressante explication historique et musicale des œuvres interprétées.

Les qualités acoustiques de la nef donnaient un relief tout particulier à ce concert exceptionnel.

Un autre concert d'orgue vous sera proposé cette année dans le cadre du festival INTER'VAL d'Automne, début Octobre

2015. Un concert de carillon est prévu dans ce même cadre le Dimanche 20 Septembre. L'Association des Amis de l'Orgue et du Carillon a tenu son assemblée générale ordinaire le Dimanche 8 Février.

Plus de 50 membres de l'Association se sont déplacés malgré le froid et ont pu prendre connaissance et débattre du programme d'activités 2015.

L'Association, avec l'aide de la Commune propriétaire de l'orgue, et de la Paroisse, utilisatrice, a lancé le projet de restauration de l'orgue.

Cet instrument a été installé à Grézieu, il y a 40 ans grâce à Paul Coueffé. Les travaux seront engagés au cours de cette année 2015 ainsi que l'achèvement du pédalier du nouveau clavier du carillon.

## ASLGF (Association Syndicale Libre de Gestion Forestière)

A partir du constat de l'extrême morcellement de la forêt privée dans les Monts et Coteaux du Lyonnais rendant l'exploitation de celle-ci difficile, un groupement de propriétaires forestiers à caractères associatifs (ASLGF) s'est constitué le 1<sup>er</sup> décembre 2014 à l'initiative de plusieurs propriétaires. Cette association bénéficie du soutien du SIMOLY (Syndicat Intercommunautaire des Monts du Lyonnais) et du SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais) ainsi que de l'appui du CRPF Rhône-Alpes (Centre Régional de la Propriété Forestière) et des syndicats forestiers privés du Rhône et de la Loire. Elle rassemblera vos parcelles de bois afin de vous donner les moyens de les exploiter et de les valoriser. Elle permettra aussi de rassembler les travaux forestiers de ses adhérents afin d'en optimiser les coûts, de faciliter la vente des bois en améliorant la desserte des parcelles adhérentes, tout en bénéficiant d'un appui technique gratuit du CRPF. Elle permettra ainsi d'obtenir les aides prévues au niveau des différentes collectivités territoriales et l'accès à certaines sources de financements privés (fonds carbone, mécénat). Chacun reste propriétaire de ses parcelles et seul décisionnaire des opérations qui y seront conduites.

**Une réunion de présentation et d'adhésions aura lieu au cours du premier trimestre 2015**, au cours de laquelle notre fonctionnement expliqué dans le détail.

Contacts :

- Marie-Pauline TACHON : 06 77 09 71 06  
marie-pauline.tachon@crpf.fr
- Bruno DE BROUSSE : 06 21 48 21 08  
brunodebrousse@gmail.com

## Informatique Grézieu Club



Les animateurs du Club Informatique seraient heureux de vous accueillir pour vous faire découvrir tout ce que l'informatique peut vous apporter quotidiennement, tant dans votre vie professionnelle que pour votre intérêt personnel.

Pour la plupart des tâches courantes : administratives, loisirs, éducation, voyages... cet outil est devenu indispensable. Aussi, faut-il bien le maîtriser ! Comme toujours, le plus dur est le premier pas. Il suffit de le franchir en venant nous rendre visite. Nous serons là pour répondre à vos attentes et vous proposer des cours selon vos besoins et vos disponibilités. Aucune condition n'est requise pour découvrir l'informatique ou pour améliorer ses connaissances que l'on doit remettre sans cesse à niveau. De nouveaux équipements : tablettes, téléphones mobiles de plus en plus sophistiqués, complètent la panoplie des outils classiques (ordinateurs de bureau ou portables) en offrant d'autres possibilités.

Nous vous invitons à consulter le site internet du club : <http://www.igrec.org> où vous pourrez prendre connaissance de ce que nous proposons et éventuellement nous adresser un message.

**Contact :**

Informatique Grézieu Club  
Place Abbé Launay - Grézieu-la-Varenne  
Tél. : 04 37 22 08 13

## La Farandole des Vallons

Les "Animations Familles" sont l'occasion pour l'enfant et les personnes qui lui sont proches de partager un moment privilégié autour d'ateliers thématiques. Le cadre convivial et festif permet à petits et grands de passer un agréable moment. Les activités sont destinées aux enfants de moins de 6 ans avec une priorité donnée aux enfants de moins de 4 ans.

**Prochaines animations :**

- Samedi 30 mai de 9h30 à 12h : Matinée Petite Enfance
- Samedi 27 juin : Sortie à la ferme du Milon

**Contact :**

18 bis chemin du stade, 69670 Vaugneray.  
Tél. : 06 60 93 36 05  
lafarandoledevallons@orange.fr

## Amis de la Tour Ronde

**c'est reparti pour 2015**

Les amis de la Tour Ronde vous donnent plusieurs rendez-vous en 2015 :

- **le 10 mai vide-greniers** : sous la halle et en extérieur, inscription impérative au 06 14 10 88 75 entre 9h et 19h. Les inscriptions déposées dans la boîte aux lettres sans réservation ne seront pas prises en compte.
- **les 12 et 13 septembre** : commémoration de l'armistice 39/45, le programme est en cours d'élaboration. Nous recherchons des photos et témoignages de résistants, prisonniers et STO de 39/45, merci de nous contacter au 06 14 10 88 75 ou 06 82 01 88 82.
- **le 19 novembre** : fêtons ensemble le beaujolais nouveau, salle des fêtes de Grézieu-la-Varenne.

### La mairie de Grézieu la Varenne vous accueille :

16 avenue Emile Evellier  
69290 Grézieu-la-Varenne  
Tél. : 04 78 57 16 05  
fax : 04 78 57 12 55

mairie@mairie-grezieulavarenne.fr  
<http://www.mairie-grezieulavarenne.fr>

**Horaires d'ouverture :**

du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
le samedi : de 9h à 12h

<b>Mercredi 8</b>	Amis du don du sang 06 87 27 15 30	<b>Collecte du Don du sang</b>	16h30 à 19h15 – Centre d'animation
<b>Mercredi 22</b>	Médiathèque le bruit des mots 04 78 57 98 21	<b>« Contes en images » : Contes pour enfants de 3 à 6 ans</b> <a href="http://www.mediatheque.grezieulavarenne.fr">www.mediatheque.grezieulavarenne.fr</a>	16h00 à 16h30 - Médiathèque
<b>Dimanche 26</b>	La maison du blanchisseur 04 78 57 40 84	<b>Ouverture du musée</b>	14h00 à 18h00 21, route des Pierres Blanches
<b>Dimanche 26</b>	Municipalité - 04 78 57 84 64	<b>Fête des plantes GREZIEU NATURE</b> Horticulteurs, pépiniéristes, paysagistes, expo	10h00 à 18h00 – Parc de Charmanon Entrée gratuite
<b>Mercredi 29</b>	C.C.V.L. - 04 78 57 83 80	<b>Soirée de présentation du festival Inter'Val</b> <a href="http://interval.ccvl.fr">http://interval.ccvl.fr</a>	18h00 – Musée théâtre Guignol à Brindas Gratuit et ouvert à tous
<b>Jeudi 30</b>	Classes en 5 – 06 87 58 62 56 <a href="mailto:Classesen5.glv@gmail.com">Classesen5.glv@gmail.com</a>	<b>Distribution du brin de muguet aux habitants</b>	Dans les rues et chez l'habitant, le jeudi à partir de 18h et le vendredi en journée

<b>Vendredi 1°</b>	Classes en 5 – 06 87 58 62 56 <a href="mailto:Classesen5.glv@gmail.com">Classesen5.glv@gmail.com</a>	<b>Distribution du brin de muguet aux habitants</b>	Dans les rues et chez l'habitant, le jeudi à partir de 18h et le vendredi en journée
<b>Vendredi 8</b>	Ensemble vocal Blue note 06 60 30 05 18	<b>Concert de chant choral</b>	20h30 – Eglise de Grézieu-la-Varenne Entrée libre
<b>Vendredi 8</b>	Amicale des Anciens Combattants	<b>Commémoration de la victoire de la guerre de 39-45</b>	11h15 – Monument aux morts du cimetière
<b>Dimanche 10</b>	Les Amis de la tour ronde 04 78 57 35 26	<b>Brocante, vide-grenier</b>	Dès 8h30 – Halle Entrée gratuite
<b>Samedi 16</b>	La maison du blanchisseur 04 78 57 40 84	<b>Nuit européenne des musées</b>	18h30 à 23h – Gratuit 21, route des Pierres Blanches
<b>Dimanche 24</b>	La maison du blanchisseur 04 78 57 40 84	<b>Ouverture du musée</b>	14h00 à 18h00 21, route des Pierres Blanches
<b>Mercredi 27</b>	Médiathèque le bruit des mots 04 78 57 98 21	<b>« Contes en images » : Contes pour enfants de 3 à 6 ans</b> <a href="http://www.mediatheque.grezieulavarenne.fr">www.mediatheque.grezieulavarenne.fr</a>	16h00 à 16h30 - Médiathèque
<b>Samedi 30</b>	Médiathèque le bruit des mots 04 78 57 98 21 <a href="http://www.mediatheque.grezieulavarenne.fr">www.mediatheque.grezieulavarenne.fr</a>	<b>Comité de lecture</b> Pour tous ceux qui souhaitent partager des moments de lecture collective, raconter leurs coups de cœur, découvrir de nouveaux livres...	10h30 - 12h00 - Centre d'animation Séance libre et ouverte à tous
<b>Les 30 et 31</b>	Association Sembé - 06 52 06 04 32 <a href="http://assosembe.jimdo.com/">http://assosembe.jimdo.com/</a>	<b>Festival Sembé F.O.L.A. Artisanat africain, musique, danse, concerts, dégustations...</b>	Journées et soirée – Halle Entrée libre

<b>Samedi 6</b>	Lecture et loisirs - 06 12 16 00 89	<b>Rando conférence sur les traces des Romains bâtisseurs de l'aqueduc du Giers</b> <a href="mailto:grezieulectureetloisirs@gmail.com">grezieulectureetloisirs@gmail.com</a>	8h00 à 19h00 9 euros, inscription obligatoire
<b>Les 6 et 7</b>	Classes en 5 – 06 87 58 62 56 <a href="mailto:classesen5.glv@gmail.com">classesen5.glv@gmail.com</a>	<b>Distribution de la traditionnelle brioche</b>	Dans les rues et chez l'habitant
<b>Dimanche 7</b>	ASG Basket - 06 79 60 99 23	<b>Vide grenier</b> <a href="http://www.asgbasket.com">www.asgbasket.com</a>	Journée - Halle - Entrée gratuite
<b>Dimanche 7</b>	Acteurs Economiques de Grézieu 06 84 24 97 79	<b>Salon</b>	Journée - Salle des fêtes
<b>Du 12 au 21</b>	Restaurant scolaire, Garderie La Marque le Lyonnais	<b>La semaine Fraïch'attitude, le rendez-vous incontournable des fruits et légumes frais, Vivez une semaine multivitaminée !</b>	
<b>Mercredi 17</b>	Amis du don du sang - 06 87 27 15 30	<b>Collecte du don du sang</b> Donnez un peu, c'est la vie qui gagne.	16h30 à 19h15 - Centre d'animation
<b>Samedi 20</b>	Associations musicales - 04 78 57 41 66	<b>Fête de la musique</b>	Soirée - Place Jasserand - Entrée libre Salle des fêtes en cas de pluie
<b>Les 20 et 21</b>	Municipalité - 04 78 57 84 64	<b>Exposition artistique Les Z'arts à Grézieu</b>	En journée à la Tour ronde, centre d'animation... Entrée libre
<b>Mercredi 24</b>	Médiathèque le bruit des mots 04 78 57 98 21	<b>"Contes en images" : Contes pour enfants de 3 à 6 ans</b> <a href="http://www.mediatheque.grezieulavarenne.fr">www.mediatheque.grezieulavarenne.fr</a>	16h00 à 16h30 - Centre d'animation Entrée gratuite
<b>Samedi 27</b>	Sou des écoles et Ecole de Grézieu 07 81 57 65 68	<b>Fête de l'école</b>	Journée - La Halle
<b>Dimanche 28</b>	La maison du blanchisseur 04 78 57 40 84	<b>Ouverture du musée</b>	14h00 à 18h00 21, route des Pierres Blanches

**iml**  
CAPCOLOR

FOURNISSEUR  
COMMUNICATION  
DEPUIS 1920

CRÉATION IMPRESSION WEB

ST-MARTIN-EN-HAUT / LENTILLY  
Tél. 04 78 19 16 16 / contact@iml-capcolor.fr  
[www.iml-capcolor.fr](http://www.iml-capcolor.fr)



**REGIE**  
**Gindre & Lozano**

**SYNDIC DE COPROPRIETE  
GESTION - LOCATION**  
Appartements - Villas

Site : [www.lozano-gestion.com](http://www.lozano-gestion.com)  
Mail : [location@lozano-gestion.com](mailto:location@lozano-gestion.com)

**Tél. 04 78 44 63 95 - Fax 04 78 57 97 33**  
124, place Andrée-Marie Perrin  
69290 CRAPONNE

Filliale MORNANT / 12, rue de Lyon / 04 78 73 55 48

**L'Etang**

Maison en pierres dorées  
dans parc arboré pour toutes réceptions  
de famille ou de travail

Le Tupinier - 69290 Grézieu-la-Varenne  
Tél. 06 17 82 86 41 - Fax 04 78 42 23 01

**toane**  
restaurant

RESTAURANT • TERRASSE • LOUNGE BAR

9 av. Emile Evellier • GRÉZIEU-LA-VARENNE • Tél. 04 78 57 31 05  
Du mardi au samedi midi et soir & Le dimanche midi

retrouvez-nous sur **facebook**  
TOANE RESTAURANT

pour rester informé sur nos événements,  
inscrivez-vous à notre newsletter sur  
**toanerestaurant.fr**

**Geay Giroud**  
MARBRIER - GRANITIER

Intervention dans toute la région  
Fabricant depuis 1927

Caveau posé pour inhumation  
Monuments funéraires - Gravures  
Restauration de monuments  
Articles funéraires et fleurs  
Atelier de fabrication à St-Martin-en-Haut

19/21 avenue Mathieu Misery  
69160 - TASSIN LA DEMI-LUNE Tél : 04.78.34.32.73  
[www.geay-giroud.fr](http://www.geay-giroud.fr) [geay.giroud@wanadoo.fr](mailto:geay.giroud@wanadoo.fr)

**ROBINO**  
PIZZA CAFÉ

PIZZA  
À EMPORTER  
2 PIZZAS  
ACHETÉES  
=  
1 PIZZA  
OFFERTE

PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS  
69290 GRÉZIEU  
T. 04 78 57 09 89

\*PIZZA OFFERTE - L.A. MORNANT

**SELECTION**  
Immobilier  
Réseau d'agences

**SÉLECTION IMMOBILIER**  
De notre compétence naît votre confiance

Transaction - Location  
Estimation gratuite

4, grande rue - 69290 Grézieu-La-Varenne  
Tél. 04 37 20 05 82  
[www.selection-immobilier.com](http://www.selection-immobilier.com)

**BERNARD**  
CERAMICS

GRÈS  
PIERRES  
MOSAÏQUES  
SALLES DE BAINS

www.bernard-ceramics.com

azulej  
PATRICIA URQUIOLA  
POUR **MUTINA**



©YELLOWDOLL

45 avenue François Mermet 69160 Tassin la Demi-Lune | 04 78 34 15 16

**CAROTHEQUE** 10 rue de la Charité 69002 Lyon | 04 72 40 96 08